

ENVIRONNEMENT

ÉCHOS

CHARLES CÔTÉ

Propos du Salon

Voici trois assertions entendues au Salon des technologies environnementales, tenu du 17 au 19 mars à Québec.

« On sait qu’une des mesures les plus efficaces pour contrer le tabagisme a été l’interdiction de la publicité. Je me demande si on ne devrait pas interdire les annonces de gros X 4. Je les vois à la télé en train de gravir les montagnes, mais dans la vraie vie je les vois au centre-ville de Montréal. Et ça n’a pas d’allure. »

D Denis Drouin, responsable de la Santé au travail et environnementale, département de santé publique de Montréal.

« Tout le monde veut de l’énergie éolienne, même les artistes à Montréal, mais toutes les contraintes pour son développement en Gaspésie vont faire en sorte que le coût sera très élevé. »

Gilles Lefrançois, président d’Innnergex

« On a tellement *scrapé* les milieux humides en Beauce que les assureurs demandent où sont les points d’eau avant d’assurer les maisons, parce qu’il n’y a plus d’étangs pour combattre les incendies. »

Pierre Bertrand, géographe, Groupe HBA Experts-Conseils.

Kyoto a force de loi en Europe

Les 15 membres de l’Union européenne se sont engagés légalement à atteindre leurs objectifs respectifs du protocole de Kyoto, donnant force de loi au protocole même s’il manque toujours la signature de la Russie pour qu’il entre en vigueur. La décision du Parlement européen et du Conseil européen des ministres de l’environnement survient à temps pour l’intégration le 1^{er} mai de 10 nouveaux membres à l’Union. Les objectifs du protocole de Kyoto seront donc obligatoires pour ces pays.

source : ENS

Autre méfait de la moule zébrée

Les lacs infestés par la moule zébrée, une espèce introduite par négligence dans les Grands Lacs, sont aussi plus souvent envahis par une algue toxique, selon une recherche de l’Université d’État du Michigan. Ces lacs comptent en moyenne trois fois plus d’algues bleues produisant de la microcystine, une toxine possiblement mortelle. Cette algue prolifère habituellement dans les lacs pollués par des activités agricoles et contenant un haut taux de phosphore. Mais quand les moules zébrées s’installent, l’algue bleue se répand même si le taux de phosphore est bas.

source : ENS

Pollueurs moins punis sous Bush

L’administration de George W. Bush poursuit et condamne moins de pollueurs que toutes les précédentes depuis 15 ans, selon une analyse des journaux *Knight-Ridder*. Le sommet dans les poursuites pénales en matière de protection de l’environnement a été atteint sous l’administration du père du président actuel, George H. Bush, entre 1989 et 1993. Depuis janvier 2001, mois de l’assermentation de George W. Bush, le nombre de constats d’infraction en matière de pollution a diminué de 58 % par rapport à la moyenne des années Clinton. Sous Bush père, il y avait en moyenne 195 constats par mois. Sous Bill Clinton, la moyenne a fléchi à 183. Sous Bush fils, il n’y a plus que 77 constats par mois. Interviewé par *Knight-Ridder*, le président de l’Agence américaine de protection de l’environnement (EPA), Gordon Leavitt, qualifie d’« application intelligente » de la loi ce changement de politique. Mais pour plusieurs anciens hauts fonctionnaires de l’EPA, l’agence a tout simplement baissé les bras.



PHOTO FOURNIE PAR PHILIPPE TATARTHEFF

Le mont Pinnacle, une beauté naturelle en situation précaire.

Comment conserver Pinnacle?

JEAN-PHILIPPE FORTIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le mont Pinnacle, en Estrie, est une des rares montagnes proches de Montréal encore vierges. Elle contribue pour beaucoup à la beauté du paysage de Frelighsburg, qui se trouve tout près. Mais sa situation est précaire, car rien ne la protège — sinon le bon vouloir des propriétaires qui se la partagent.

Dans une région où la spéculation foncière va bon train, les flancs du Pinnacle sont tentants. « La menace, c’est que la région est très convoitée, les terrains de la montagne en zone blanche le sont beaucoup, d’autant plus qu’il y a très peu de terrains pour construire à Frelighsburg », explique Hélène Doucet-Leduc, présidente de la Fiducie foncière du mont Pinnacle (FFMP), un organisme voué à la protection de cet avant-poste des montagnes Vertes, une partie des Appalaches.

Le mont est divisé en zones blanches et vertes. La première est ouverte à la construction, tandis que la seconde, territoire agricole, n’y est guère sujette.

« Ce qui est zoné blanc, explique M^{me} Doucet-Leduc, est dans les mains de grands propriétaires qui se disent plutôt favorables à la conservation. » Néanmoins, elle déplo-

re n’avoir guère de garanties ou d’engagements fermes de leur part.

La FFMP détient 146 des 3000 acres de la montagne. Ses bénévoles y entretiennent un petit sentier et organisent des activités d’interprétation. Elle a obtenu des servitudes de conservation auprès de trois de ses voisins pour un total de 222 acres, et trois autres sont en négociation.

Ce genre d’entente constitue sa principale carte dans cette partie de Monopoly montagnarde. Les terrains s’enlèvent en effet à prix d’or, des sommes plus de trois fois supérieures à celles de l’évaluation municipale, soit pas moins de 10 000 \$ l’acre (4046 m²), selon M^{me} Doucet-Leduc.

Ces servitudes (une pratique encore peu connue) garantissent la sauvegarde du milieu naturel. « Parce que c’est une entente qui limite l’usage que l’on peut faire d’une propriété et comme c’est perpétuel, c’est une façon de créer des aires de conservation à long terme entre deux parties privées », explique M^e Pierre-André Côté, qui conseille la FFMP.

Ce genre d’entente n’est pas très contraignant, dans la mesure où le propriétaire s’engage, après discussion, à limiter les impacts sur son exploitation du territoire, la

construction ou la coupe forestière par exemple. Mais puisque la concession est perpétuelle, la propriété la porte comme un tatouage : un nouveau résidant devra la respecter.

De Softimage au mont Pinnacle

Mais les propriétaires ne sont pas tous ouverts à prendre de tels engagements. En matière de spéculation foncière, la discrétion semble d’ailleurs de mise quand il est question de modifier le paysage.

Par exemple, un promoteur vend actuellement des lots de 10 acres sur la montagne pour bâtir des résidences, explique M^{me} Doucet-Leduc. Des discussions auraient même eu lieu avec Frelighsburg. Selon elle, il faudra construire un chemin pour y accéder, lequel — pourvu qu’il corresponde aux normes provinciales — serait ensuite cédé à la ville.

Mais à la municipalité, la conseillère Suzanne Lessard ignore tout de ces... rumeurs : « Je ne suis pas au courant, il y a des terrains à vendre autour du mont Pinnacle et à Frelighsburg, il y a de la construction partout, à tous les ans, ici. »

Pourtant, M^{me} Doucet-Leduc du FFMP a confirmé par la suite à *La Presse* avoir discuté « la semaine dernière » de ce projet avec la conseillère Lessard.

Quoi qu’il en soit, le mont Pinnacle bénéficie d’un protecteur important : Daniel Langlois, l’homme du complexe Ex Centris et fondateur de Softimage. Il s’est précisément porté acquéreur de plus de 700 acres pour le préserver : « Quand j’ai acheté, il y a sept ou huit ans, c’était pour arrêter à tout prix les risques de lotissement et qu’on perde ce territoire unique. » Langlois est désormais propriétaire de coteaux sur les flancs sud et nord, et du sommet.

Pour l’heure, on n’est pas censé s’y balader. Certes, il n’y a ni clôtures ni gardiens, mais Langlois n’aime pas trop ces visites. « Chaque fois que j’allais au sommet, explique-t-il, j’étais surpris de voir qu’on avait fait des feux de camp avec des petits arbres. Les gens ne comprennent pas tous la fragilité de ce milieu. À 2400 pieds d’altitude, des arbres de trois ou quatre pieds peuvent avoir 50 ans. »

L’homme d’affaires réfléchit à l’avenir de sa propriété. À travers

la fondation qui porte son nom, et dont un des objectifs est l’environnement, la conservation de la montagne est désormais une priorité. Des pourparlers avec d’autres organismes, dont Conservation de la nature, ont été entrepris et il n’est pas fermé aux avenues privilégiées par la FFMP. « D’ici deux ou trois ans, un plan de conservation et des actions concrètes concernant la montagne devraient être mis sur pied », a-t-il confié.

Il ne reste plus qu’à souhaiter que M. Langlois et M^{me} Doucet-Leduc réussissent à donner au Pinnacle un avenir à l’égal de son nom.

Un milieu à préserver

Le Pinnacle est un petit bijou de milieu naturel. Sa forêt typique de l’érablière laurentienne constitue une espèce de réserve de biodiversité, selon la biologiste Louise Gratton, de Conservation de la nature Québec. Les quelques 20 km² de ce massif appalachien sont selon elle « un fragment forestier important ». « Plus il est grand, plus les espèces (mammifères, oiseaux, plantes...) sont susceptibles de se maintenir. » Elle évoque le concept écologique des sources et des puits : « Parce que le territoire est suffisamment grand, il est capable d’abriter une population importante d’espèces animales et sert ainsi de source pour des puits, des habitats plus petits alentour. »

La biologiste, qui s’apprête à publier au sujet du Pinnacle dans *Quatre temps* (la revue du Jardin botanique de Montréal), note que la montagne accueille plusieurs espèces menacées ou vulnérables. Parmi elles : l’ail des bois, l’aster à rameau (une petite marguerite d’automne), les salamandres pourpres et sombres, la musaraigne fuligineuse, et peut-être même le lynx roux. Tout cela, en plus des originaux, chevreuils, coyotes et autres lièvres et perdrix davantage communs.

Mais deux solutions simples mettront les WC au régime et sans plombier. Le coupe-volume est fait de pièces qui s’adaptent à l’intérieur de la citerne. Comme son nom l’indique, il rapetisse l’espace de celle-ci sans nuire au mécanisme de chasse. Encore plus simple, quoiqu’un peu moins économique, c’est de se fabriquer des dispositifs de déplacement d’eau. De vieilles bouteilles remplies et adéquatement fixées dans le réservoir feront l’affaire. Quant aux purs et durs, la magie d’Internet leur permettra d’apprendre comment détourner l’eau de pluie vers la citerne des waters, voire comment transformer sa toilette à eau en toilette sèche, et même... composter. Beurk.

TERRE À TERRE

Chasser l’eau éco-logiquement

JEAN-PHILIPPE FORTIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Mine de rien, le quotidien comporte son lot de gaspillage. Prenons l’eau, celle des toilettes, par exemple. Pour l’illustrer, voici un petit problème raisonné, digne de vos souvenirs scolaires :

La consommation d’eau domestique au Canada en 1996 était de 5,352 milliards

de mètres cubes d’eau. Combien les toilettes canadiennes, responsables de 30 % de cette consommation, ont-elles englouti de litres ?

Réponse : 1605,6 milliards de litres ! Soit toute l’eau qui arrive de la rivière des Outaouais dans le lac Saint-Louis pendant un peu moins de 12 jours au débit actuel de 1570 m³/s.

Mais si une toilette a plus de 15

ans, elle avale 18 litres chaque fois qu’on s’en sert. Ce qui est beaucoup trop pour ce qu’elle chasse. Selon environnement Canada, au bout d’un an, avec quatre ou cinq « visites » quotidiennes, un Canadien utilisera 30 000 litres d’eau ! Et tout ça pour vous débarrasser de 650 litres de... déchets.

Des modèles de toilettes plus récentes, notamment celles à ultra bas